Le Mont-St-Joseph à Carleton est maintenant ouvert aux parapentistes pour une période d’essaies. Un décollage minimaliste est maintenant aménagé à l’Est de la chapelle (voir les images) l’attérro officiel n’est pas celui qui avait été choisi au départ (voir l’image). Le décollage nécessite une très bonne maitrise de la voile au sol. La sécurité des visiteurs qui sont nombreux au Mont-St-Joseph doit être notre priorité, cette phase d’essai est critique pour le futur du site.
Vous devez acquitter les droits d’accès au Mont-St-Joseph qui sont de 8.50$ par jour ou 30 $ pour la saison. Vous devez avoir votre brevet de pilote minimum P-2 et avoir acquitté vos droits d’assurance de l’ACVL. Dans la mesure du possible prévoir des vols sur les heures ouvrables de la corporation.
Voici le protocole qui a été approuvé par la corporation du MSJ :
Proposition pour une période d’essaies de vol libre au Mont-St-Joseph à Carleton

Afin de colliger des données sur le potentiel du site de vol du Mont-St-Joseph à Carleton, nous allons faire des vols d’essai dès que les conditions vont le permettre. 10 pilotes testeurs ont été choisis en raison de leur disponibilité, de leur expérience et de leur intention de se rendre à Carleton durant la saison.
Les pilotes devront faire des rapports sur les conditions de vol. Les informations suivantes devront être incluses sans s’y limiter; heure du décollage, condition aérologique au déco (force du vent et direction), altitude maximum, conditions en vol, durée du vol et les conditions à l’atterrissage. Des commentaires sur le vol seront évidemment très appréciés.
Un décollage temporaire a été aménagé, mais ce dernier est et nécessiter un excellent contrôle de la voile au sol et un bon jugement de la part des pilotes afin d’éviter des accidents dans cette phase critique pour le développement du site. Pour la période d’analyse du site, la corporation du Mont-St-Joseph ne voulait pas que les deltaplanes soient utilisés pour limiter les risques de blessures aux visiteurs, mais ne ferme pas la porte aux deltistes quand un décollage adéquat sera aménagé.
Les données recueillies seront compilées et serviront à décider de la pertinence de faire un site de vol officiel au Mont-St-Joseph. Si les résultats sont positifs, les données serviront aussi à déterminer la configuration et l’orientation du décollage. Un groupe fermé avec les pilotes testeurs sera ouvert sur Facebook pour recueillir les données.
Il sera possible pour des pilotes avec une qualification P-2 et l’assurance ACVL à jour de voler et de participer à la prise de données, mais ils devront être accompagnés par un des pilotes testeurs.
Voici la liste des pilotes testeurs et leur numéro de membre de l’ACVL:
Robert Gagné 303, Tommy Ross 5872 ce sont nos 2 pilotes locaux, Romain Barachko 5467, Jacques Michaud 2477, Rémi Bernier 5558, Gino Bellemare 397, Stephane Deschenes 2380, Samuel Collin 4880, Robin Savard 2230 et Robert (Bob) Pelletier 3870.

Pour les pilotes certifiés vous pouvez communiquer avec les pilotes testeurs pour voler et participer à l’étude du site en passant par le groupe Facebook Vol Libre Gaspésie/Bas St-Laurent [https://www.facebook.com/groups/526303340716786/](https://www.facebook.com/groups/526303340716786/?ref=gs&fref=gs&dti=526303340716786&hc_location=group)

Il est indispensable que les pilotes testeurs s’assurent que les pilotes visiteurs soient membres de l’ACVL avec leur assurance en règle et que ces derniers aient le niveau pour voler sur ce site.
Merci de votre collaboration et bons vols.